

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE SPÉCIALE DU 29 MARS 2021**

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence le 29 mars 2021, à 18 h 30. La séance est tenue conformément à l'arrêté numéro 2021-016 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 19 mars 2021 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absences : Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4

Sont également présent monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) Période de questions.**
- 4) Règlement 277-2021-A, remplaçant le Règlement 268-2020-A, décrétant une dépense de 1 500 000 \$ et un emprunt de 1 500 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville – Adoption du règlement.**
- 5) Période de questions.**
- 6) Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la Loi sur les cités et villes ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2021-03-7711-A

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance spéciale du 24 mars 2021 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Règlement 277-2021-A, remplaçant le Règlement 268-2020-A, décrétant une dépense de 1 500 000 \$ et un emprunt de 1 500 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Johnville – Adoption du règlement.**

Résolution 2021-03-7712-A

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 277-2021-A, remplaçant le Règlement numéro 268-2020-A, décrétant une dépense de 1 500 000 \$ et un emprunt de 1 500 000 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie pour le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie pour le secteur Jonhville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**


Résolution 2021-03-7713-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvie Lapointe  
Mairesse



---

Martin Tremblay  
Directeur général/secrétaire-trésorier